

RÈGLEMENT

PARTICIPATION

PARTICIPATION UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION

Deux types d'inscriptions sont retenues:

1. Inscription par internet via le site **www.festivins.net** avec règlement en ligne par carte bancaire.
2. Inscriptions papier: Elle devient définitive à réception du formulaire d'inscription accompagnée du chèque de règlement.

Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des bons de réservations.

Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

Le nombre maximum de participants est fixé à **500 personnes**.

L'organisateur se réserve le droit de clore les inscriptions dès ce nombre atteint.

CONSIGNES ET SÉCURITÉ

Chaque marcheur se verra remettre à son arrivée une musette avec divers documents :

- Un livret contenant le parcours à suivre, les consignes de sécurité en cas d'accident.
- Un verre et un porte verre seront également remis à chaque participant adulte.

Venir 15min avant son heure de départ pour récupérer la musette.

ATTENTION: LES PARTICIPANTS DEVRONT APPORTER LEURS COUVERTS

Les départs Les participants devront respecter les lieux, suivre le balisage et se conformer aux règles du code de la route relatives à la circulation des piétons. Pour le respect de l'environnement, nous demandons aux participants de ne laisser aucun déchet le long du parcours. Des poubelles sont à la disposition des participants à chaque étape.

Les Ateliers de Maurienne, association assurée en responsabilité civile organisateur. Elle décline toute responsabilité en cas de vol, maladie, défaut d'un participant, accident ou perte durant la manifestation. L'inscription vaut déclaration de bonne santé.

Prévoir des chaussures de randonnées ou des baskets ainsi que des vêtements adaptés aux conditions météorologiques. Les chiens sont admis mais doivent être tenus en laisse.

CONDITIONS D'ANNULATION

Les seuls motifs impérieux retenus pour une annulation émanant de l'organisateur, donnant lieu à un remboursement, seront les suivants:

1. Un nombre insuffisant de participants rendant impossible l'organisation.
2. Les événements en lien avec l'actualité en Europe, nous imposant une annulation.
3. Une injonction administrative nous interdisant une telle organisation.

Toute inscription est définitive.

En cas de non-participation, le montant de l'inscription sera acquis aux organisateurs.

DROIT A L'IMAGE

Du fait de son inscription, le randonneur donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

L'INSCRIPTION VAUT ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, il y a lieu de consommer avec modération durant la manifestation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : Prénom :

Nom du groupe (le cas échéant):

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :

• Nombre d'adultes : x 40 € = €

• Nombre d'enfants (-12 ans) x 17 € = €

Total =€

Paiement par chèque, libellé à l'ordre de : Les Ateliers de Maurienne

Les départs seront donnés toutes les 10 min par groupe de 40 personnes

Heure de départ souhaitée (En cas de créneau complet, vous serez inscrit sur le créneau le plus proche):

1. 9h30 / 9h40 / 9h50
2. 10h / 10h10 / 10h20 / 10h30 / 10h40 / 10h50
3. 10h / 10h10 / 10h20 / 10h30 / 10h40 / 10h50
4. 11h / 11h10 / 11h20 / 11h40

BULLETIN D'INSCRIPTION + PAIEMENT À RETOURNER PAR COURRIER

LES ATELIERS DE MAURIENNE
847 Rue des Chaudannes
73300 Saint-Jean-de-Maurienne